



WESPECIALTY

we know how.

Procédure RGDP

FICHE RELATIVE AU TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

A propos

WESPECIALTY propose des assurances aux personnes physiques, aux personnes morales et aux assureurs.

Afin de fournir les services attendus en matière d'assurance consistant à proposer un devis, conclure un contrat, ainsi que pour traiter d'éventuels sinistres ou des réclamations, il est nécessaire de collecter et de traiter des données à caractère personnel même sensible.

WESPECIALTY collecte et traite ses données conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés, au code des assurances ainsi que les dispositions légales et réglementaires généralement applicables.

La nature de ces données personnelles va dépendre s'il s'agit du titulaire d'un contrat d'assurance, d'un tiers présentant une réclamation ou du témoin d'un incident.

Ses données seront utilisées pour les activités professionnelles de l'assureur telles que la gestion et l'analyse financières.

En cas de fausses déclarations ou d'omissions, les conséquences à l'égard de l'Assuré pourront être la nullité du contrat souscrit (article L.113-8 du Code des assurances) ou la réduction des indemnités versées (article L.113-9 du Code des assurances).

WESPECIALTY peut, dans certaines circonstances, être amené à partager ces données des tiers, tels que les courtiers, les agences de renseignements économiques, les réassureurs, les gestionnaires de sinistre et les experts d'assurance, les organismes de régulation ou agences de lutte contre la fraude.

Ses données sont conservés que le temps nécessaire à l'accomplissement du service attendu et dans le respect des dispositions législatives et réglementaires applicables par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés / CNIL.

L'assuré bénéficie du droit d'accès à ses données, du droit de définir des directives relatives au sort de ces données après son décès, du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à leur traitement, du droit de faire rectifier ses données, du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Pour toute question et tout renseignement complémentaire à ce titre, vous pouvez également nous contacter à tout moment par email : compliance@wespecialty.com

Mais aussi l'Autorité de contrôle responsable du traitement des données à caractère personnel sur le territoire de la République française (Art. 55 RGPD) :

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
3 Place de Fontenoy
75007 Paris
France

Collecte des données :

Dans les conditions prévues par la CNIL, les données à caractère personnel peuvent comprendre :

- Des données générales telles que votre nom, adresse, coordonnées téléphoniques et adresses courriel, date de naissance et genre.
- Des informations relatives à votre relation avec le titulaire du contrat d'assurance dans le cas où vous êtes le bénéficiaire.
- Des éléments d'identification tels que le numéro de passeport, de permis de conduire et sécurité sociale.
- Vos coordonnées bancaires et références de paiement (numéros de compte, IBAN, BIC, banque postale).
- Le cas échéant, des informations concernant votre situation professionnelle telles que l'intitulé de votre poste, votre expérience professionnelle et vos qualifications professionnelles.
- Des données de nature financière.
- Des données obtenues à la suite de vérifications de listes de sanctions, telles que publiées par les Nations unies, l'Union européenne, le Trésor britannique, le Bureau de contrôle des actifs étrangers aux Etats-Unis (OFAC) et le Département de commerce américain (Bureau de l'industrie et de la sécurité).
- Toutes informations relatives à votre demande de souscription d'un contrat d'assurance, telles que vos précédents contrats d'assurance et l'historique de vos sinistres. Ces données peuvent comprendre des informations spécifiques au regard du type d'assurance souhaitée comme les informations afférentes à votre collection d'œuvres d'art ou de bijoux.
- Des données (y compris des éléments de preuve photographiques) relatives à votre contrat ou à un sinistre.
- Des données obtenues à la suite de vérifications de sources publiques, telles que les journaux et les réseaux sociaux.
- Toutes autres données transmises par vous, votre courtier en assurances ou par un tiers agissant pour votre compte.

Aussi des données à caractère personnel sensibles :

- Des données relatives à des infractions, condamnations et mesures de sûreté, soit au moment de la souscription du contrat d'assurance, soit en cours de son exécution, soit pour la gestion des contentieux, dans les conditions prévues par l'autorisation AU 32 de la CNIL.
- Des données dont la collecte ou le transfert sont susceptibles de faire apparaître directement ou indirectement les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, dans les conditions prévues par la norme NS 56 de la CNIL, et conformément au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données. A l'égard de ces données, l'acceptation des

conditions générales d'utilisation n'est pas une preuve suffisante de votre consentement à leur collecte et à leur traitement.

Nous collectons vos données à caractère personnel dans les seules hypothèses autorisées par la loi directement auprès de vous-même :

- lorsque vous souhaitez souscrire ou renouveler un contrat d'assurance ;
- lorsque nous vous soumettons un devis ;
- lorsque vous déclarez un sinistre au titre de votre contrat d'assurance ;
- lorsque vous nous contactez par courriel, par téléphone et par d'autres voies de communication écrites et orales ;
- lorsque que vous déposez une plainte.

Aussi des données provenant :

- Du titulaire du contrat d'assurance, lorsque vous en êtes le bénéficiaire ;
- De tiers intervenant dans le cadre du contrat d'assurance ou du sinistre (tels que nos partenaires commerciaux et représentants, courtiers ou autres assureurs, responsables, victimes ou témoins d'un accident).
- De tiers qui fournissent une prestation relative au contrat d'assurance ou au sinistre (tels que les experts d'assurance, les gestionnaires de sinistres et les médecins conseils).
- De sources publiques telles que les jugements, les registres d'insolvabilité, les moteurs de recherche sur internet, les articles de presse et les réseaux sociaux ;
- De tiers qui fournissent des prestations de vérification de sanctions ;
- De fédérations d'assurance ;
- D'agences de lutte contre la délinquance financière et de bases de données du marché de l'assurance (par exemple, pour la lutte contre la fraude et la vérification de sanctions internationales).
- De nos régulateurs, dont l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, et la CNIL.
- Des services de police, des autorités fiscales et d'autres organismes compétents en matière répressive.
- Des prestataires tiers nous assistant dans nos affaires courantes, y compris des prestataires en informatique, des actuaires, des auditeurs, des avocats, des prestataires en gestion de documents, des prestataires externes en gestion d'entreprise, nos sous-traitants et conseils fiscaux.
- De certains tiers dans le cadre de toute vente, cession ou transmission d'entreprise.

Traitement des données :

Nous pouvons être amenés à utiliser vos données à caractère personnel dans des situations différentes, en justifiant obligatoirement d'un motif légitime à ce titre. Dès lors, le traitement de vos données à caractère personnel reposera sur les motifs légitimes suivants :



WESPECIALTY

we know how.

- Nous avons besoin d'utiliser vos données à caractère personnel pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat d'assurance.
- Nous devons remplir une obligation légale ou réglementaire d'utiliser des données à caractère personnel.
- Nous avons besoin d'utiliser vos données à caractère personnel pour une finalité justifiable (par exemple, instruction des incidents faisant l'objet d'une déclaration de sinistre, tenir des registres commerciaux, effectuer des analyses commerciales stratégiques, tenir à jour notre planning commercial, développer et améliorer nos produits et services). L'utilisation de ces données est limitée à ce qui est strictement nécessaire pour la finalité en question et soumise aux périodes de conservations de données applicables. Par ailleurs, nous tenons dûment compte de vos droits et intérêts dans l'utilisation de vos données à caractère personnel à ces fins.

Lorsque les données que nous traitons sont des données à caractère personnel sensibles, nous devons justifier d'un motif légitime caractérisé. Dès lors, le traitement de vos données à caractère personnel sensibles reposera sur l'un des motifs suivants :

- Nous avons besoin d'utiliser des données à caractère personnel sensibles afin d'établir, d'exercer ou de défendre nos droits. Cette situation peut se présenter lorsque nous faisons l'objet d'une procédure judiciaire, ou souhaitons engager une procédure nous-mêmes, ou en instruisant la réclamation d'un tiers votre rencontre.
- Vous avez donné votre consentement à l'utilisation de vos données à caractère personnel sensibles (par exemple, au titre de votre réclamation), sauf si la loi prévoit que la collecte et le traitement de données à caractère personnel sensibles sont interdits malgré votre consentement. Dans certaines circonstances, votre consentement est nécessaire au traitement des données à caractère personnel sensibles (par exemple, des informations sur votre état de santé). En l'absence de votre consentement, il est possible que nous ne puissions conclure un contrat d'assurance ou gérer des sinistres. Nous exposerons toujours la raison pour laquelle votre consentement est nécessaire.
- Les données à caractère personnel sensibles ont été rendues publiques par vous-même.

Nous avons l'obligation de faire des vérifications vous concernant en matière de solvabilité, de fraude et de lutte contre le blanchiment d'argent :

- L'utilisation est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat d'assurance.
- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (lutter contre la fraude et d'autres crimes de nature financière).
- La prévention et la détection des actes illégaux relève d'un motif d'intérêt public substantiel (en cas de soupçon de fraude).
- Nous devons établir, exécuter ou défendre des droits.

Pour gérer les sinistres que vous déclarez au titre de votre contrat d'assurance :

- L'utilisation est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat d'assurance.

- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (évaluer et régler votre sinistre et gérer la procédure à ce titre).
- Vous avez donné votre consentement exprès. En certaines circonstances, votre consentement sera nécessaire avant de pouvoir régler le sinistre.
- Nous devons utiliser vos données afin d'établir, d'exécuter ou de défendre nos droits.
- Elle est nécessaire aux fins d'assurance.

Pour la prévention et l'investigation des fraudes :

- L'utilisation est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat d'assurance.
- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (la prévention et la détection de fraudes et d'autres actes de délinquance financière)
- Vous avez donné votre consentement exprès. En certaines circonstances, votre consentement sera nécessaire avant de pouvoir vous fournir le contrat d'assurance ou régler votre sinistre.
- Nous devons utiliser vos données afin d'établir, d'exécuter ou de défendre nos droits.

Pour communiquer avec vous et traiter vos réclamations éventuelles :

- L'utilisation est nécessaire pour la conclusion ou l'exécution de votre contrat d'assurance.
- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (correspondre avec vous, enregistrer et traiter des réclamations et nous assurer du traitement adéquat de toute réclamation future).
- Vous avez donné votre consentement exprès.
- Nous devons utiliser vos données afin d'établir, d'exécuter ou de défendre nos droits.

Pour améliorer la qualité, la formation et la sécurité.

- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (développer et améliorer nos produits et services).
- Vous avez donné votre consentement exprès.

Pour l'administration et la gestion de nos activités, dont les activités d'analyse, d'examen et de planning sur un plan commercial, ainsi que l'hébergement, le support et la sécurité informatiques.

- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (gestion efficace de notre activité).
- Vous avez donné votre consentement exprès.
- Cette utilisation est nécessaire dans l'intérêt public.

Pour des activités de gestion de l'assurance, y compris l'analyse de tendances, le travail actuariel, le planning de la prestation de services, l'évaluation de risques, frais et charges. L'utilisation correspond à une finalité justifiable (développer et améliorer nos produits et services).

- Vous nous avez donné votre consentement exprès.

Pour faire une demande de souscription d'un contrat d'assurance ou une déclaration de sinistre au titre de notre contrat d'assurance.

- L'utilisation correspond à une finalité justifiable (veiller à ce que nous sommes assurés de manière adéquate).
- Vous nous avez donné votre consentement exprès.
- Nous devons utiliser vos données afin d'établir, d'exécuter ou de défendre nos droits.

Partage des données :

Nous veillons à la confidentialité de ces données, qui ne seront communiquées, le cas échéant, qu'aux tiers énumérés ci-dessous :

- Des tiers intervenant dans la gestion du contrat d'assurance ou du sinistre, dont notamment, les experts d'assurance, les gestionnaires de sinistre, les détectives privés, les comptables, les auditeurs, les banques, les avocats et d'autres experts, y compris des médecins conseils.
 - D'autres assureurs (par exemple, lorsque vous avez été assuré auprès d'un autre assureur ou un sinistre a été géré par ce dernier).
 - Des courtiers en assurance et d'autres intermédiaires.
 - D'autres assureurs auprès desquels nous sommes assurés (réassureurs) et des sociétés qui organisent la réassurance.
 - Des agences de renseignements économiques, dans le cadre du droit national applicable.
 - Des tiers prestataires de services de vérification de sanctions.
 - Des fédérations d'assurance.
 - Des agences de lutte contre la délinquance financière et des bases de données du marché de l'assurance.
 - Nos régulateurs, dont l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, et la CNIL.
 - La police, les autorités fiscales et d'autres organismes compétents en matière répressive.
 - Des prestataires tiers, des agents, des prestataires en informatique, des actuaires, des auditeurs, des avocats, des prestataires en gestion de documents, des prestataires externes en gestion d'entreprise, nos sous-traitants et conseils fiscaux.
 - Certains tiers dans le cadre de toute vente, cession ou transmission d'entreprise.
 - Tout agent ou représentant agissant pour votre compte.
-
- Le cas échéant, toute autre personne dont l'intervention est nécessaire pour l'exécution du contrat d'assurance conclu avec vous, afin de prévenir les risques ou d'assurer le respect des dispositions ou règles de conduite relatives à la bonne gestion de l'entreprise.

Conservation des données :

Nous conserverons vos données pendant le temps raisonnablement nécessaire et dans le respect de nos obligations légales et réglementaires.

Nous avons mis en place une politique étendue de conservation de données qui régit la durée de conservation des différents types de données. La durée de conservation exacte dépendra de la nature des relations que vous entretenez avec nous, ainsi que de la nature des données à caractère personnel que nous détenons. Ainsi, à titre d'exemple :

- Si nous émettons une proposition d'assurance à laquelle vous (ou quelqu'un agissant pour votre compte) ne donnez pas suite, nous conserverons les données y afférentes pendant une période de 36 mois à compter de la date de leur collecte ou du dernier contact émanant de vous.
- Si vous déclarez un sinistre au titre d'un de nos contrats d'assurance, nous conserverons vos données à caractère personnel pendant une période de 5 ans à compter de la date de clôture du sinistre, à moins que la nature du sinistre ne justifie la conservation des données pendant une période plus longue.

Vos droits

En vertu de la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un certain nombre de droits relatifs aux données à caractère personnel que nous détenons sur vous. Vous pouvez exercer vos droits en nous contactant à tout moment.

Il est important de noter que, tout en prenant vos droits très au sérieux, il n'est pas toujours possible de donner suite à votre requête dans des circonstances déterminées, lorsque l'exercice de vos droits nous empêcherait de respecter nos propres obligations légales ou réglementaires. Dès lors, nous vous ferons part des raisons de ce refus.

Dans certaines circonstances, le fait de faire droit à votre requête peut entraîner la résiliation de votre contrat d'assurance ou la cessation du traitement d'un sinistre déclaré. Par exemple, la suppression de vos données à caractère personnel, à votre demande, nous priverait des informations nécessaires au règlement de votre sinistre. Nous vous en informerons lorsque vous formulerez votre requête.

- **Le droit d'accès à vos données à caractère personnel**

Vous avez le droit de recevoir une copie des données à caractère personnel que nous détenons sur vous, ainsi que certaines informations sur notre utilisation de celles-ci.

En règle générale, vos données à caractère personnel vous seront fournies par écrit, sauf demande contraire de votre part. Lorsque votre requête a été faite par voie électronique

(par exemple, par courriel) une copie de vos données à caractère personnel vous sera envoyée, dans la mesure du possible, par voie électronique.

- **Le droit à la rectification**

Nous prenons toutes les mesures nécessaires afin de nous assurer que les données à caractère personnel que nous détenons sont exactes et, le cas échéant, actualisées et complétées. Toutefois, si vous considérez que vos données à caractère personnel sont imprécises, inexactes ou incomplètes, vous pouvez nous contacter et nous demander de les modifier ou les mettre à jour.

- **Le droit à la limitation du traitement**

Dans certaines circonstances, vous avez le droit de nous demander de cesser l'utilisation de vos données à caractère personnel, par exemple lorsque vous considérez que celles-ci sont inexactes ou que nous n'avons plus besoin de les utiliser.

- **Le droit au retrait du consentement**

Pour certains types d'utilisation de vos données à caractère personnel, nous recueillons votre consentement. Dès lors, vous avez le droit de retirer votre consentement à toute utilisation ultérieure de vos données à caractère personnel.

Veillez noter que, pour certaines raisons, votre consentement à l'utilisation de vos données est nécessaire afin d'émettre votre contrat d'assurance. En cas de retrait de votre consentement, nous pouvons être amenés à résilier votre contrat ou ne pas être en mesure de régler votre sinistre. Nous vous en informerons au moment où vous sollicitez le retrait de votre consentement.

- **Le droit à l'effacement**

Quelquefois appelé le « droit à l'oubli », ce droit vous permet, dans certaines circonstances, de demander l'effacement de vos données à caractère personnel, par exemple lorsque la conservation des données que nous avons collectées n'apparaît plus nécessaire pour atteindre l'objectif initial ou lorsque vous avez exercé votre droit de retrait du consentement.

- **Le droit à la portabilité des données**

Dans certaines circonstances, vous avez le droit de nous demander le transfert des données à caractère personnel dont vous nous avez fait part à un tiers de votre choix.

- **Le droit de déposer une plainte auprès de l'autorité compétente**

Vous avez le droit de déposer une plainte auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (ou de toute autre autorité localement compétente en matière de protection des données) si vous estimez que l'utilisation de vos données à caractère personnel est contraire au droit de la protection des données.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de la CNIL : <http://www.cnil.fr/>

Veillez noter que le fait de déposer une plainte n'affectera pas l'exercice de vos autres droits et actions.